



Travail social et Éducation Populaire

FORMATION ANIMATEUR COORDINATEUR

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation
Populaire et des Sports

DEJEPS Mention Animation Sociale

ANGERS
MARS 2020 –
SEPTEMBRE 2021

FORMATION
QUALIFIANTE

OUVERTE AUX
DEMANDEURS
D'EMPLOI ET AUX
SALARIES

FINANCEMENT ET
REMUNERATION EN
COURS D'ATTRIBUTION
PAR LE CONSEIL
RÉGIONAL DES PAYS
DE LA LOIRE

CEFRAS

35 rue de la Barre – 49000
ANGERS

Tél : 02.41.20.59.90
angers@cefras.com

Toutes les infos sur
www.cefras.com

Définition du métier

Sur un poste de responsable de service d'animation ou de responsable de secteur thématique, l'animateur coordinateur

DEJEPS (Animation Sociale) conçoit un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation et en s'appuyant sur une dynamique de partenariat.

Il coordonne la mise en œuvre d'un projet d'animation auprès d'une équipe de bénévoles ou de professionnels.

Il conduit ou organise des démarches pédagogiques auprès des publics visés par son action.

Il conduit des actions de formation auprès des bénévoles ou des professionnels dont il a la charge dans une démarche de promotion sociale.

Activités principales de l'Animateur Coordinateur

- Réalise des diagnostics concernant la vie sociale sur un territoire ou dans une institution pour une population ciblée
- Rédige et propose un projet d'animation déclinant l'ensemble des actions à mettre en place pour répondre aux demandes et besoins sociaux d'une population donnée
- Propose, organise et évalue des projets d'actions favorisant l'insertion des publics dans leur environnement
- Coordonne et forme une équipe de professionnels ou de bénévoles pour la mise en œuvre de ces actions.



Lieux d'exercice

L'animateur coordinateur DE JEPS (Animation Sociale) intervient dans les structures médico-sociales ou socio-culturelles (centres sociaux, associations de quartiers, maisons de retraite, ou autres établissements accueillant les publics visés) ou les collectivités territoriales.

Contenus

- Concevoir, argumenter et conduire un projet d'animation sociale 161 h
- Intervenir auprès des acteurs d'un territoire dans le cadre de l'animation sociale 161 h
- Organisation et gestion de projet 94,50 h
- Conception et conduite de projet 175 h
- Accompagnement à la formation 87,5 h
- Accompagnement à la recherche d'emploi 21 h

Durée

700 heures en centre et 1491 heures de pratique

Financements

- FINANCEMENT et rémunération en cours d'attribution par le CONSEIL RÉGIONAL des Pays de la Loire
- Financements possibles par le biais des CIF, contrats aidés, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION et autres financements.
- Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Reunions d'informations

- Angers : Jeudi 21 novembre à 17h
Samedi 14 décembre à 10h
Mardi 17 décembre à 16h30
- Le Mans : Lundi 25 novembre à 17h30
- La Roche Sur Yon : Mardi 26 novembre à 18h00

Candidature et sélections

- 20 janvier 2020 (Dépôt du dossier)
- 13 et 14 février 2020 Angers (Sélection)

Conditions d'accès:

Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours et soit :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au RNCP

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (anciennement niveau III) inscrit au RNCP

Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et justifier d'une expérience d'animation de six mois (400 heures)

Justifier de 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole (1600 h minimum)

Epreuves:

Une épreuve d'admissibilité (2h) portant sur un thème relatif au travail social ou médico-social.

Une épreuve d'admission (30 mn) portant sur la motivation du candidat

Les activités du CEFRAS sont créatrices et porteuses de valeurs fondamentales qui sont indissociables du projet porté par l'association. Ces valeurs sont inscrites dans les projets de formation, mais sont aussi prégnantes dans la position et la démarche du CEFRAS en tant que telles.

L'humanisme et le primat de la personne

Pour le CEFRAS, une politique de formation aux métiers du travail social, comme le travail social lui-même, doit se centrer sur la Personne, celle-ci étant première et devant primer sur toute autre considération.

La démarche éthique

La démarche éthique est une composante essentielle de la raison d'être du CEFRAS. Elle est également indissociable du travail en établissement du champ sanitaire, social et médico-social, où le professionnel se retrouve confronté à des choix, à des décisions, à des postures, à des pratiques qui questionnent son rapport à l'Autre, de manière très concrète.

La relation à l'altérité

L'attention à l'Autre, dans le respect de sa différence, dans la reconnaissance de sa dignité et de ses droits fondamentalement inaliénables, est vécue au CEFRAS comme un vecteur essentiel du cheminement personnel et professionnel.

La professionnalisation

Le CEFRAS s'adresse principalement à des personnes en situation professionnelle. Il tire de sa connaissance des métiers et des besoins des usagers le souci de former des personnes capables d'agir en qualité de professionnel. Les bénéficiaires du CEFRAS sont ainsi amenés à exercer leur esprit critique concernant leur positionnement personnel, leurs propres compétences et difficultés.

La proximité

La proximité est une disposition de cœur et d'esprit, une démarche relationnelle et volontaire qui, dans le travail, donne à celui qui en bénéficie, l'assurance d'exister pour autrui et d'avoir une place dans la société. Elle est indissociable de la construction d'une relation de confiance.

L'expérimentation comme méthode d'apprentissage

L'expérimentation permet l'appropriation des apports théoriques. En plus des périodes de stage en alternance, nous proposons aux stagiaires, sur les temps de formation en centre, d'expérimenter des connaissances et techniques dans des structures du sanitaire et social et de l'Éducation Populaire.